



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

Rapport Politique No 69
Confidentiel

(Prière de ne pas diffuser)

Paris, le 27 octobre 1960.

Monsieur Max Petitpierre,
Président de la Confédération,
B e r n e .

L'horizon s'assombrit en France

Monsieur le Président de la Confédération,

"Les six prochains mois seront très difficiles" me confiait hier un membre du gouvernement. Les milieux dirigeants ne dissimulent plus leur préoccupation, pour ne pas dire leur inquiétude, devant une situation qui se dégrade rapidement. De tous les côtés le gouvernement se heurte à une opposition grandissante. Le débat de mardi à l'Assemblée nationale au sujet de la force de frappe, dont le niveau élevé a frappé les observateurs, le fait apparaître nettement.

Un gaulliste de la première heure que je connais bien s'est entretenu récemment avec le Général. Il l'a trouvé touché par la froideur de l'accueil que lui a réservé Grenoble. Depuis lors, il est vrai, les Alpes-Maritimes ont acclamé sans réserve le Président de la République. Mais celui-ci sent bien que ses paroles ne portent plus comme autrefois.

Cette opposition reste très disparate puisqu'elle réunit des éléments contraires. Ce manque de cohésion lui enlève beaucoup de la force qu'on serait tenté de lui prêter si l'on ne considère que son nombre. Elle se compose principalement de tous ceux - ultras ou libéraux - qui attendaient du Général de Gaulle un règlement du problème algérien selon leurs vœux.



Du côté des intellectuels, trois événements ont mis en évidence la passion qui les anime : le procès Jeanson, le manifeste des 121 et l'émouvant livre de Jules Roy : "La guerre en Algérie", dont je vous recommande la lecture. La résonance de ces trois événements a été grande et les mesures prises à l'encontre des signataires du manifeste ont soulevé une vive émotion dans les milieux libéraux. Certains intellectuels donnent actuellement l'impression de brûler du désir d'être des martyrs et semblent rechercher la persécution. Il est d'ailleurs intéressant de relever que beaucoup de signataires du manifeste des 121, telle Nathalie Sarraute, sont liés d'amitié avec de hauts personnages du régime.

Toute cette agitation peut-elle se traduire autrement qu'en manifestes, prises de position ou conférences de presse (je vous rends compte par ailleurs de la conférence de presse du Général Salan) ? Certains militaires complotent sans aucun doute contre le Général de Gaulle. Toutefois, ces complots paraissent très éventés. On ne pense pas qu'ils présentent un véritable danger. L'un pourtant retient l'attention : il consisterait à faire entreprendre une démarche de plusieurs généraux auprès du Président de la République afin que celui-ci se retire. Le même gaulliste dont je vous parlais tout à l'heure m'a dit que cette démarche pourrait avoir lieu au début de novembre. Il n'excluait pas la possibilité de son aboutissement si elle se produisait à un moment de dépression ou de découragement du Général. A en juger toutefois d'après le mordant des discours prononcés par de Gaulle dans le midi de la France, celui-ci ne semble pas prêt à lâcher le gouvernail.

On parle d'ailleurs à mots couverts d'une prochaine initiative du Général de Gaulle en ce qui concerne l'Algérie, sans que l'on puisse apprendre en quoi elle consistera. Un Ministre d'Etat m'a déclaré qu'elle serait très importante et que depuis deux ans le gouvernement préparait l'opinion publique

- 3 -

en vue de ce moment. D'aucuns supposent que le Général de Gaulle déclarerait unilatéralement la fin des hostilités et installerait à titre provisoire, avant le jeu de l'autodétermination, un semi-gouvernement algérien doté de diverses compétences. Les voyages de M. Senghor à Paris et de M. Houphouët-Boigny à Tunis, après la conférence d'Abidjan, ne sont peut-être pas étrangers à ces projets. Toutefois, le Général de Gaulle sera peut-être gagné de vitesse par le FLN puisque le Prince Moulay Hassan annonçait hier soir à Londres que "dans trois semaines ou dans un mois un facteur nouveau très grave interviendra dans la guerre d'Algérie, et cet aspect nouveau pourrait en changer toute la nature." Le Prince a, paraît-il, poursuivi en disant que l'Algérie risquerait alors de devenir une nouvelle Espagne 1936. Probablement avait-il en vue l'intervention de volontaires chinois et l'utilisation des nombreuses armes lourdes qui s'entassaient depuis un certain temps dans les entrepôts tunisiens.

Le dessein manifesté par le Général de Gaulle de modifier la constitution de façon à entretenir des rapports directs avec le Parlement au lieu de lui adresser seulement des messages comme cela est prévu actuellement, découle vraisemblablement de cette situation. Le Général de Gaulle veut, dans de grandes occasions, pouvoir se présenter en personne devant les députés et les sénateurs. Il s'agira évidemment des domaines qu'il s'est réservés et dans lesquels il est pratiquement chef exécutif. Or, dans ces domaines figurent l'Algérie, la diplomatie, la Communauté et la défense.

Quoi qu'il en soit, nous allons au-devant d'événements importants, dont dépendra peut-être l'avenir de la Ve République.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

J. Micheli

J.S.V.P.

P.S. Je viens de rencontrer un membre du gouvernement. Il sortait du Conseil des Ministres. Le Général de Gaulle serait décidé, m'a-t-il dit, à procéder à une nouvelle consultation populaire. Sans doute est-ce pour faire approuver par le pays sa politique algérienne. Les rapports entre le gouvernement et le parlement se tendent de plus en plus. Le Général de Gaulle éprouve donc le besoin de s'appuyer sur l'ensemble des citoyens. Il est fort possible qu'il envisage aussi une dissolution des assemblées parlementaires. On peut toutefois se demander à quoi serviraient de nouvelles élections.

D.M.